

*Chers amis, voici trois chiffres pour visualiser la situation financière des dépenses d'énergie pour notre paroisse :*

**Dix-neuf mille cinq cents euros** est la somme que nous coûte le chauffage et l'électricité des bâtiments de notre paroisse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 !

**Deux mille huit cents euros** est le montant de vos dons lors de la dernière quête de ce printemps.

**Cinquante euros** est le coût des dépenses en énergie pour une messe.

*Ces dépenses concernent, l'église Notre Dame, la collégiale Saint Pierre, la maison paroissiale Notre-Dame, le presbytère et la maison Saint Benoit.*

*Si vos finances ne permettent pas de faire un versement d'une somme importante, vous pouvez échelonner vos dons sur l'année. Si toutefois vous souhaitez un reçu fiscal, il faut alors établir un chèque à l'ordre de :*

**ASSOCIATION DIOCESAINE** et mettre au verso :  
**Pour la Paroisse St Maurand-St Amé / Don Énergie.**

*Nous vous sommes reconnaissants pour votre générosité.*

*Bon Dimanche.*